



Bonsoir tout le monde, voilà, je suis algérienne et je me suis ma

Par **nanya**, le **14/05/2008** à **20:41**

en fait sur mon acte de naissance on a mit mon village de naissance comme lieu de naissance tandit que sur mes autre papiers(livret de famille algérien, ainsi que l'acte de maraige ils ont mit la commune de naissance, donc on doit tout refaire pour rectifier cette erreur de lieu de naissance, et réenvoyer le dossier, ce que je veux savoir si cela ne va affecter sur notre dossier c'est à dire s'ils vont pas douter de notre mariage car franchement l'erreur est fait par l'agent qui nous a marié à la mairie et nous on a rien avoir avec ça, s'il vous plais je commence vraiment à avoir peur qu'il le regette une seconde fois.

on m'a dit qu'ils doutent bcp des mariages entre français et étranger mais moi et mon mari nous nous connaissons depuis tjrs car c le fils de ma tante et on est ensemble depuis 2004, et on va faire le maraige religieux en mois d'auot, alors s'ils vous plais, donnez mois vos avis sur ce prblm.

merci à tous.

Par **zllamia**, le **18/05/2008** à **14:06**

Bonjour,

C'est une erreur sur votre état civile, ce qui n'a pa une grande importance, à mon sens. C'est vrai que depuis que Sarkozy est au pouvoir il a une méfiance plus importante. il se peut que les agents vont se poser quelques questions mais si vous leur expliquez je ne pense pas que cela éveillera des soupçons plus important. Cela n'est pas rare dans les administration étrangère qu'il y est des erreurs.

La seule chose est que les agents vous convoqueront peut être pour plus d'explications.

Cordialement.